



Points de retraite et départ à la retraite après at puis rente

Par **tatidanielle**, le **06/10/2010 à 10:38**

Bonjour, Suite à mon accident du travail, je perçois une rente de 12 %, mon employeur me demande de me renseigner sur divers points :
- majoration de points de retraite,
- date de départ de ma retraite,
- je devais partir en novembre 2011, avec la réforme qui sera peut être adoptée en mars 2012 ?
Suite à cet accident et cette date elle me demande si je vais partir plus tôt ?
Merci de me répondre.